

## Relevé de votre CCP - n° 4

Relevé édité le 2 mai 2023

> Arrêté mensuel du 1 au 28 avril 2023

### Vos Comptes 24h/24

> Internet : [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr) \*  
\* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

### Votre Service Client

> Téléphone : 04 72 72 72 10  
> Courrier : LA BANQUE POSTALE  
CENTRE FINANCIER  
45900 LA SOURCE CEDEX 9

LES AMIS DE LA REGION  
ARDECHOISE  
CZ MME RENEVIER GONIN SANDRINE  
2919 RTE D AUBENAS LE GINESTET  
07110 LARGENTIERE

## Situation du CCP n° 15 856 15 T 038

IBAN : FR62 2004 1010 0715 8561 5T03 842 | BIC : PSSTFRPLYO

Nouveau solde au 28/04/2023

+ 3 753,58 €

## Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)
	<b>Ancien solde au 31/03/2023</b>		<b>3 773,32</b>
18/04	▶ COTISATION ADISPO ASSO CLASSIQUE MT HT= 19,74EUR-TVA= 0,00%	19,74	
	<b>Total des opérations</b>	<b>19,74</b>	
	<b>Nouveau solde au 28/04/2023</b>		<b>3 753,58</b>

TVA sur les débits. Sauf mention contraire, les opérations CCP sont exonérées de TVA en application de l'article 261 C du CGI.

### • Pour faire opposition en cas de perte ou vol de vos Moyens de paiement :

**Sur les cartes :** vous pouvez joindre 24h/24 7j/7 le 0 969 399 998 (service gratuit + prix appel)

**Sur les chèques :** vous pouvez joindre votre Service de Gestion Entreprise au numéro figurant sur vos relevés de compte (de 8h à 18h du lundi au vendredi)

### • La Garantie de vos dépôts ([www.garantiedesdepots.fr](http://www.garantiedesdepots.fr)) :

Vos CCP, CAT, CSL, Compte d'attente et Compte relais sont couverts par la Garantie des Dépôts du FGDR (Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution).

Votre livret A bénéficie de la garantie de l'Etat.

### • En cas d'insatisfaction ou question sur la bonne exécution d'un contrat, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre Service Gestion Entreprise dont le numéro de téléphone figure sur votre relevé de compte. En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez vous adresser au Service Recours : La Banque Postale, Service Recours, TSA 10400, 69945 Lyon CEDEX 20. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou que vous n'avez pas eu de réponse dans un délai de 2 mois : vous pouvez saisir gratuitement Le Médiateur de La Banque Postale, 115 rue de Sèvres, Case postale G 009, 75275 Paris CEDEX 06 ou sur le site <https://mediateur.grounelaposte.com>



# BON À SAVOIR

## ■ COMMENT FAIRE OPPOSITION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT ?

Appelez immédiatement le 09 69 39 99 98 <sup>(1)</sup> du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h ou le 3639 <sup>(2)</sup> 24h/24 et 7j/7 <sup>(3)</sup>.

**A défaut, pour vos cartes de paiement et de retrait vous pouvez contacter le serveur interbancaire de mise en opposition des cartes 7j/7 et 24h/24 au 0 892 705 705<sup>(4)</sup>.**

**IMPORTANT : DANS TOUS LES CAS, CONFIRMEZ VOTRE OPPOSITION PAR ÉCRIT  
DANS LES 48 HEURES À VOTRE SERVICE CLIENTS.**

Vous pouvez également effectuer votre déclaration au guichet d'un bureau de poste.

## ■ QUELLES GARANTIES POUR VOS DÉPÔTS ?

Le Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution vous assure en cas de faillite de La Banque Postale, sur les dépôts effectués sur vos comptes et livrets bancaires (CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Optimys PEL, Livret Jeune, Livret B, PEP, Compte d'attente) dans la limite de 100 000 euros par personne. Le plafond de 100 000 euros s'applique à chaque déposant en cas de compte joint et à hauteur de vos encours sur les Livrets A, LDD et/ou LEP.

## ■ UN DIFFÉREND OU UNE DIFFICULTÉ DANS L'EXÉCUTION D'UNE DEMANDE ?

- Si vous rencontrez une difficulté dans l'exécution d'une demande ou d'une opération en cours ou si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de Poste ou contacter votre Service Clients par courrier à l'adresse indiquée au recto de ce relevé, ou par téléphone au 09 69 39 99 98 <sup>(1)</sup> – numéro dédié à la bonne exécution du contrat et aux réclamations – ou par messagerie sécurisée depuis votre Espace Client du site [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr). La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

**La Banque Postale  
Service Relation Recours  
11 rue Bourseul  
75900 PARIS CEDEX 15**

- Si vous n'avez pas eu de réponse à une demande écrite dans un délai de 2 mois ou si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès du Service Clients de La Banque Postale et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

**Le Médiateur de La Banque Postale  
115 Rue de Sèvres Case Postale G 009  
75275 PARIS CEDEX 06**

ou sur le site Internet : <https://mediateur.grouperlaposte.com/>

- En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, vous pouvez également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site Internet : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>



Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

(1) Appel non surtaxé.

(2) Service 0,15 € TTC/minute + prix d'un appel. Pour accéder à ce service depuis l'étranger composer le + 33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France).

(3) Pour les chèques, du lundi au vendredi (8h à 20h) le samedi (8h à 12h).

(4) Service 0,35 € TTC + prix d'un appel.